

MINISTÈRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES



**PROJET DE RELEVEMENT D'URGENCE ET DE RESILIENCE A  
SAINT-LOUIS (SERRP)**

**Avis d'appel d'offres ouvert international n° 01/22/SERRP/IDA/ADM**

**Travaux de construction de logements définitifs à DIOUGOP (en plusieurs lots)**

Cette publication fait suite à celles effectuées sur les sites de la Banque Mondiale

N ° de crédit IDA : 6273 SN

Référence : SN-ADM-180401-CW-RFB

1. La République du Sénégal a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer *le PROJET DE RELEVEMENT D'URGENCE ET DE RESILIENCE A SAINT-LOUIS (SERRP)*, et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre des marches **de travaux de construction de logements définitifs à DIOUGOP (en 6 lots)**.
2. L'Agence de Développement municipal (ADM) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **travaux de construction de logements définitifs à DIOUGOP** :

Phase 1			
Lots	Nombre/type	Tranche ferme	Tranche conditionnelle
lot1	40 rdc	30 rdc	10 rdc
lot2	46 rdc	36 rdc	10 rdc
lot 3	45 rdc	36 rdc	9 rdc
<b>TOTAL</b>	<b>131</b>	<b>102</b>	<b>29</b>
Phase 2			
Lots	Nombre/type	Tranche ferme	Tranche conditionnelle

lot4	14 rdc+20 r+1 +12 r+2 (46)	4 rdc+18 r+1 +12 r+2	10 rdc et 2 r+1
lot5	13 rdc+21 r+1 +16 r+2 (50)	3 rdc+19 r+1 +16 r+2	10 rdc et 2 r+1
lot 6	28 rdc+12 r+1 (40)	18 rdc+12 r+1	10 rdc
<b>TOTAL</b>	<b>136</b>	<b>102</b>	<b>34</b>

Les délais d'exécution des tranches fermes sont fixés à partir de la date de notification de l'ordre de service de démarrage à :

- six (06) mois pour chacun des lots 1, 2 et 3,
- dix (10) mois pour chacun des lots 4 et 5,
- neuf (09) mois pour le lot 6

Les délais d'exécution des tranches conditionnelles sont fixés à partir de la notification d'affermissement à :

- quatre (04) mois pour chacun des lots 1, 2 et 3,
- six (06) mois pour chacun des lots 4 et 5,
- cinq (05) mois pour le lot 6

Un soumissionnaire ne pourra être attributaire au maximum que de deux (02) lots.

En cas d'attribution de manière combinée de 2 lots, les délais ne sont pas cumulables (pour les détails y afférents voir dans le DAO).

Un Soumissionnaire peut présenter une offre pour un ou plusieurs marchés, comme précisé dans le Dossier d'Appel d'Offres. Un Soumissionnaire désirant offrir un rabais dans le cas où plusieurs marchés leur seraient attribués, seront autorisés à le faire, mais ils devront indiquer ces rabais dans le Formulaire d'Offre.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement– de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » (juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018 et Novembre 2020) de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur Cheikh Issa SALL Directeur Général de l'Agence de Développement Municipal**, Email : [contact@adm.gouv.sn](mailto:contact@adm.gouv.sn) et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

*Bureau de passation de marchés de l'ADM, 5 Avenue Carde, Immeuble carde Rénovation, E-mail : [contact@adm.gouv.sn](mailto:contact@adm.gouv.sn) , BP 6783 Dakar étoile, Sénégal de 08 H 00 à 13 H00 et de 14 H00 à 17H00.*

Les exigences en matière de qualifications sont :

- les bilans financiers vérifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du Soumissionnaire, autres états financiers acceptables par le Maître d'Ouvrage (certifiés par un Cabinet d'expertise comptable agréé par l'ONECCA ou tout autre

organisme assimilé) pour les cinq (05) dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020) démontrant la solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Soumissionnaire.

- Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de :
  - de quatre cent millions (400 000 000) FCFA ou équivalent en dollar USD pour chacun des lots 1, 2 et 3 de la phase 1;
  - de quatre cent millions (400 000 000) FCFA ou équivalent en dollar USD pour le lot 4 de la phase 2;
  - de quatre cent dix millions (410 000 000) FCFA ou équivalent en dollar USD pour le lot 5 de la phase 2;
  - de trois cent millions (300 000 000) FCFA ou équivalent en dollar USD pour le lot 6 de la phase 2;
  
- avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins :
  - un milliard cinq cents millions (1 500 000 000) FCFA ou équivalent en dollars pour chacun des lots 1, 2 et 3 de la phase 1 ;
  - deux milliards trois cents millions (2 300 000 000) FCFA ou équivalent en dollars pour le lot 4 de la phase 2 ;
  - deux milliards six cent millions (2 600 000 000) FCFA ou équivalent en dollars pour le lot 5 de la phase 2
  - un milliard six cents millions (1 600 000 000) FCFA ou équivalent en dollars pour le lot 6 de la phase 2 ;

calculé chacun de la manière suivant : total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des cinq (05) dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020) divisés par cinq (05).

- Pour les autres critères de qualification (marchés similaires, matériel, personnel, expériences similaires, etc.) : se référer au dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées y afférentes.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en **français** peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **100 000 f CFA ou dans une monnaie convertible**. La méthode de paiement sera *en espèce ou par chèque* émis à l'ordre de l'Agence de Développement municipal (ADM). Le dossier d'appel d'offres sera adressé par acheminement à domicile ou par voie électronique (en format PDF).
  
6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **mardi 19 avril 2022 à 10 heures 00 mn Gmt** La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas* autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à la salle de réunion de l'ADM, Immeuble Carde Rénovation, 3ème étage, 5 Avenue Carde, Dakar Etoile, Sénégal, le **mardi 19 avril 2022 à 10 heures 15 mn Gmt**

7. Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie d'offre* pour un montant de :

- 19 000 000 F CFA pour le lot 1
- 20 000 000 F CFA pour le lot 2
- 20 000 000 F CFA pour le lot 3
- 30 000 000 F CFA pour le lot 4
- 30 000 000 pour le lot 5
- 20 000 000 pour le lot 6

ou leurs équivalents dans toute autre monnaie librement convertible et rester valides pour une durée de 28 jours suivant la période de validité des offres. Les offres doivent demeurer valables pendant une durée de 140 jours à compter de la date limite de soumission

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Agence de Développement Municipal**  
**Bureau du spécialiste en passation des marchés**  
**N° 5, avenue Carde, Immeuble Carde Rénovation, 3ème étage**  
**Tél : (221) 33 849 27 10**  
**Fax : (221) 33 842 25 76**  
**E-mail : [contact@adm.gouv.sn](mailto:contact@adm.gouv.sn)**

**Cheikh Issa SALL**  
Directeur Général de l'ADM